

A P R U M
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
AVIS DE CONVOCATION

Je vous invite, par la présente, à assister à l'Assemblée générale annuelle de l'APRUM qui se tiendra le lundi 6 juin 2016 à 16 h 00 dans la **salle M-415** du Pavillon Roger-Gaudry.

L'ordre du jour proposé sera le suivant:

- 1- Ouverture de l'assemblée, nomination d'un président d'assemblée et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 juin 2015.
- 3- Rapport du président.
- 4- Rapport du secrétaire
- 5- Rapport du trésorier
 - Exercice 2015-2016
 - Comparaison entre les exercices 2014-2015 et 2015-2016
 - Encaisse au 31 mai 2016
 - Budget *pro forma* pour l'exercice 2016-2017
 - Cotisation pour l'exercice 2016-2017
 - Cotisation pour l'exercice 2017-2018
- 6- Comité des candidatures
 - Rapport du Comité
 - Composition du Conseil pour l'exercice 2016-2017
- 7- Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale
- 8- Proposition du Conseil pour l'enregistrement de l'APRUM comme «Personne morale sans but lucratif» (organisme sans but lucratif)
- 9- Projet de modification de l'article 1 de la constitution (voir annexe A)
- 10- Club de généalogie de l'APRUM
- 11- Régime de rentes (RRUM)
- 12- Assurance-santé.
- 13- Communications
 - Base de données
 - Site internet de l'APRUM
 - Bulletin mensuel «Nouvelles de l'APRUM»
 - Les «Grains de sagesse»
- 14- Affaires diverses.

26 avril 2016

15- Questions et commentaires des membres

16- Mot de la fin du président

17- Mot du président élu et levée de la séance

Le secrétaire, Francine Gratton

Annexe A

Suite à une résolution unanime adoptée par le Conseil de l'APRUM le 19 avril 2016 il est proposé de modifier l'article 1 de la constitution de l'Association des Professeurs Retraités de l'Université de Montréal.

Modification de l'article 1

Version actuelle de l'article 1

ARTICLE 1 : NOM DE L'ASSOCIATION

L'Association est connue sous le nom de «ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL», sous le titre abrégé de A.P.R.U.M.

Version proposée de l'article 1

ARTICLE 1 : NOM DE L'ASSOCIATION

L'Association est connue sous le nom de «ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL», sous le titre abrégé de A.P.R.U.M.